



Congrès 2025 annuel de l'Ordre des audioprothésistes du Québec :

Une réalité qui résonne : Intelligence artificielle et audioprothèse

Montréal, le 7 novembre 2025 – Les 16 et 17 octobre dernier, près de 430 audioprothésistes venus des quatre coins du Québec se sont donné rendez-vous à Rivière-du-Loup pour prendre part au congrès annuel de l'Ordre des audioprothésistes du Québec (OAQ). Plusieurs conférences et ateliers ont été présentés sous le thème de l'intelligence artificielle (IA).

« Depuis les dernières années, l'arrivée de l'IA influence nos vies, notre quotidien ainsi que les pratiques professionnelles, dont l'audioprothèse. Si l'IA ouvre de nouvelles portes – bonnes ou mauvaises – elle constitue un risque, mais aussi une occasion à saisir. C'est pourquoi son intégration doit respecter les valeurs de notre profession. Une communication authentique afin de cerner adéquatement les besoins du client et de le conseiller en fonction de sa situation personnelle demeurera toujours au cœur de la relation patient-professionnel. » a expliqué M. David Gélinas, audioprothésiste et président de l'Ordre.

Outre le volet formation professionnelle, l'OAQ a profité de la présence des membres de l'Ordre pour reconnaître et souligner les réalisations d'audioprothésistes d'expérience et de la relève.

Prix Mérite du CIQ

Depuis 1990, le prix Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) visent à reconnaître les réalisations professionnelles et la contribution d'un membre. Cette prestigieuse distinction est décernée par l'organisme qui regroupe les 46 ordres professionnels. Chaque ordre peut profiter de la remise d'une médaille par année.

La récipiendaire du prix Mérite du CIQ 2025 de l'APQ est **M^{me} Sophie Gagnon**. Cette dernière a consacré plus de 32 ans à l'Ordre des audioprothésistes du Québec, dont 18 ans comme administratrice. Elle a occupé plusieurs postes clés, dont celui de présidente, illustrant son engagement envers la protection du public et le rayonnement du système professionnel québécois.

M^{me} Gagnon a été au cœur de dossiers structurants qui ont marqué l'histoire de l'Ordre. Elle a dirigé le développement du dossier de la gestion du cérumen. Elle a contribué à la formation continue des membres, à l'organisation de symposiums, et à la création de formations spécialisées pour les infirmières sur la réalité des prothèses auditives. Elle a également joué un rôle clé dans l'établissement et le maintien de liens avec la France, permettant l'importation et l'implantation au Québec de la Journée nationale de l'audition

(JNAQ). Son influence sur la gouvernance, marquée par l'éthique et la rigueur, a renforcé la crédibilité et la solidité des structures internes.



De gauche à droite : **M^{mes} Danielle Boué, présidente du CIQ, Sophie Gagnon, ap., et M. David Gélinas, ap., président de l'Ordre.**

(Secteur de pratique de Sophie Gagnon : Montréal)

Photo : Joël Lalancette

Prix Jean C. Trudel

Le prix Jean C. Trudel a été institué en reconnaissance à l'un des principaux artisans de la profession. M. Trudel est membre fondateur et premier président de l'Ordre ainsi que l'un des précurseurs de la technique en audioprothèse au Collège de Rosemont, maintenant le Cégep de Rosemont.

Ce prix est remis à un membre de l'Ordre qui a démontré son engagement à la mission de l'Ordre, a réalisé un projet significatif pour la profession ou s'est impliqué bénévolement, depuis au moins un an, dans différentes activités de l'Ordre. Le prix a été décerné à **M. Gino Villeneuve**, audioprothésiste à la retraite.

M. Villeneuve a consacré une part importante de sa carrière à l'OAQ. Il y a siégé comme membre du conseil d'administration, puis a occupé les fonctions de syndic adjoint, avant de devenir syndic de 2011 à 2022. Pendant plus d'une décennie, il a incarné avec constance et conviction la mission fondamentale de l'Ordre, soit de protéger le public. Il s'est distingué par son respect des règles et par sa compréhension fine des réalités de la pratique.

Proactif dans son rôle, il a contribué à intégrer les principes déontologiques au cœur de la pratique professionnelle. À travers de nombreuses interventions et présentations, il a su rendre la déontologie vivante et concrète, offrant aux membres des repères clairs et utiles. Son parcours témoigne d'un équilibre rare entre rigueur professionnelle et chaleur humaine. Par son engagement et sa présence rassembleuse, il a marqué la communauté audioprothétique.



De gauche à droite : **M. David Gélinas, ap., président de l'Ordre et M. Gino Villeneuve, récipiendaire du prix Jean C. Trudel 2025.**

(Secteur de pratique de Gino Villeneuve : Alma)

Photo : Joël Lalancette

Prix d'excellence Raymond-Lanteigne

Le prix d'excellence Raymond-Lanteigne est remis à l'étudiant qui présente les meilleurs résultats scolaires parmi les candidats à la profession d'audioprothésiste. Le prix, assorti d'une bourse, est remis à un étudiant de chacune des cohortes des établissements d'enseignement collégial offrant le programme d'audioprothèse. Les récipiendaires 2025 sont **M^{me} Andréa Ouellet** (Cégep La Pocatière) et **M. Marc Gaudette** (Cégep de Rosemont).



De gauche à droite : **M^{me} Andréa Ouellet** et **M. David Gélinas**, ap., président de l'Ordre.

(Secteur de pratique d'**Andréa Ouellet** : Chicoutimi)

Photo : Joël Lalancette



De gauche à droite : **MM. Marc Gaudette** et **David Gélinas**, ap., président de l'Ordre.

(Secteur de pratique de **Marc Gaudette** : Longueuil)

Photo : Joël Lalancette

Bourses Beneva/Espirit d'équipe

Deux bourses Beneva ont également été décernées à une personne étudiante de 3^e année en audioprothèse afin de souligner son esprit d'équipe, son entregent avec ses collègues et l'ensemble des rapports qu'elle a entretenus tout au long de ses trois années scolaires.

Pour le Cégep La Pocatière, la bourse a été remise à M^{me} Émy Ducharme alors que celle du Cégep de Rosemont a été remise à M. Marc Gaudette.



De gauche à droite : **M^{me} Émy Ducharme** et **M. David Gélinas**, ap., président de l'Ordre.

(Secteur de pratique d'**Émy Ducharme** : Rouyn-Noranda)

Photo : Joël Lalancette



De gauche à droite : **MM. Marc Gaudette** et **David Gélinas**, ap., président de l'Ordre.

(Secteur de pratique de **Marc Gaudette** : Longueuil)

Photo : Joël Lalancette

En clôture de son congrès annuel, l'OAQ a remis le permis de pratique à 19 personnes nouvellement diplômées en provenance des deux établissements d'enseignement collégial offrant le programme d'audioprothèse.



Cohorte 2025 du programme d'Audioprothèse du Cégep La Pocatière
avec M. David Gélinas, ap., président de l'Ordre.

Photo : Joël Lalancette



Cohorte 2025 du programme d'Audioprothèse du Cégep de Rosemont.

Photo : Joël Lalancette

L'Ordre des audioprothésistes (OAQ) a pour mission de protéger le public qui fait appel aux services professionnels d'un audioprothésiste. Comme stipulé dans le *Code des professions*, elle a pour obligation d'assurer que chacun de ses membres se conforme à la réglementation qui régit sa pratique. Pour ce faire, l'Ordre doit surveiller et contrôler la pratique professionnelle de ses membres pour répondre aux besoins de la population québécoise.

- 30 -

Renseignements :

Mireille Lallier, PRP

Conseillère aux communications et aux relations publiques

Ordre des audioprothésistes du Québec

Téléphone : 514 640-5117, poste 206 | Courriel : info@audioprothesistes.org